

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2020	TARIFS 2021	DATE D'EFFET	ACTE
VOIRIE ET ESPACES PUBLICS – TARIFS DES STATIONNEMENTS				01/01/2021	Décision n° 2020/240 du 23/11/2020
STATIONNEMENT PAYANT PAR HORODATEURS (tarifs nets)					
ZONE CŒUR DE VILLE					
Voirie (limité à 2h15 de stationnement) : <i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Gratuit les dimanches et jours fériés</i> <i>Première tranche de stationnement : minimum de 12 minutes</i>	l'heure	1,00 €	1,00 €		
Parking extérieur Hôtel de Ville (limité à 2h15 de stationnement) : <i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h – Gratuit les samedis matin, dimanches, jours fériés</i> <i>Première tranche de stationnement : minimum de 12 minutes</i>	l'heure	1,00 €	1,00 €		
Parking Salbérie (sous le pont et côté Caisse d'Epargne) : (limité à 2h15 de stationnement – avec forfaits semaine et mois) : <i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h – Gratuits dimanches et jours fériés</i> <i>Première tranche de stationnement : minimum de 12 minutes</i>	l'heure la semaine le mois	1,00 € 6,00 € 22,00 €	1,00 € 6,00 € 22,00 €		
Redevance d'occupation du domaine public appliquée en voirie "zone Coeur de Ville " pour la durée maximum de stationnement autorisé (forfait post-stationnement) :	le forfait	25,00 €	25,00 €		
ZONE VERTE					
Voirie (limité à 2h15 de stationnement) : <i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Gratuit dimanches et jours fériés</i> <i>Première tranche de stationnement : minimum de 24 minutes</i>	l'heure	0,50 €	0,50 €		
Voirie (limité à 2h15 de stationnement – avec une demi-heure gratuite) : <i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Gratuit dimanches et jours fériés</i> <i>Première tranche de stationnement : minimum de 24 minutes</i>	une ½ heure/jour/véhicule l'heure	gratuit 0,50 €	gratuit 0,50 €		
Parkings : Senghor et Office de Tourisme (limités à 8h15 de stationnement) : <i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h – Gratuits les samedis matin, dimanches, jours fériés</i> <i>Première tranche de stationnement : minimum de 30 minutes</i>	l'heure	0,40 €	0,40 €		
Parkings : Saint-Pierre, Grands Jardins, Puits Gourdon (limités à 8h15 de stationnement – avec une demi-heure gratuite) : <i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h – Gratuits dimanches et jours fériés</i> <i>Première tranche de stationnement : minimum de 30 minutes</i>	une ½ heure/jour/véhicule l'heure	gratuit 0,40 €	gratuit 0,40 €		
Place du 8 mai 1945 (limité à 8h15 de stationnement – avec une heure gratuite) : <i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Gratuit dimanches et jours fériés</i> <i>Première tranche de stationnement : minimum de 30 minutes</i>	1 heure/jour/véhicule l'heure	gratuit 0,40 €	gratuit 0,40 €		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2020	TARIFS 2021	DATE D'EFFET	ACTE
Parkings : Coignard, Orangerie, Turpault (proximité rue Marceau) (limités à 8h15 de stationnement – avec forfaits semaine et mois) : <i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h – Gratuits dimanches et jours fériés</i> <i>Première tranche de stationnement : minimum de 30 minutes</i>	l'heure	0,40 €	0,40 €		
	la semaine	5,00 €	5,00 €		
	le mois	20,00 €	20,00 €		
Redevance d'occupation du domaine public appliquée en voirie "zone Verte" pour la durée maximum de stationnement autorisé (forfait post-stationnement) :	le forfait	20,00 €	20,00 €		
<u>ZONE GARE</u>					
Parking Gare (limité à 8 heures de stationnement – avec forfaits semaine et mois) : <i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Gratuits dimanches et jours fériés</i> <i>Première tranche de stationnement : minimum de 1h</i>	l'heure	0,50 €	0,50 €		
	les 4 heures	1,00 €	1,00 €		
	les 8 heures	2,50 €	2,50 €		
	la semaine	7,00 €	7,00 €		
	le mois	20,00 €	20,00 €		
Redevance d'occupation du domaine public appliquée en zone Gare (forfait post-stationnement) :	le forfait	20,00 €	20,00 €		
STATIONNEMENT PAYANT PAR ENCAISSEURS (tarifs TTC)					
<u>ZONE COEUR DE VILLE (parcs en ouvrage)</u>					
Parking Arcades Rougé (une demi-heure gratuite) : <i>Gratuit dimanches et jours fériés</i> Midi (de 12h00 à 14h00) Nuit (de 20h00 à 08h00 le lendemain)	1ère ½ heure	gratuit	gratuit		
	par quart d'heure suivant	0,20 €	0,20 €		
	forfait midi	0,80 €	0,80 €		
	forfait nuit	0,80 €	0,80 €		
<u>Dans la limite de 120 abonnements, situés au niveau B :</u> Abonnements 7h30 - 20h30	par mois	26,00 €	26,50 €		
	par trimestre	72,00 €	73,50 €		
	par an	258,00 €	263,00 €		
Abonnements 24h / 24 h :	par mois	52,00 €	53,00 €		
	par trimestre	144,00 €	147,00 €		
	par an	517,00 €	527,00 €		
Parking Mondement (une demi-heure gratuite) : <i>Gratuit dimanches et jours fériés</i> Midi (de 12h00 à 14h00) Nuit (de 20h00 à 08h00 le lendemain)	1ère ½ heure	gratuit	gratuit		
	par quart d'heure suivant	0,20 €	0,20 €		
	forfait midi	0,80 €	0,80 €		
	forfait nuit	0,80 €	0,80 €		
<u>Dans la limite de 232 abonnements, situés dans l'ouvrage :</u> Abonnements 7h30 – 20h30 :	par mois	26,00 €	26,50 €		
	par trimestre	72,00 €	73,50 €		
	par an	258,00 €	263,00 €		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2020	TARIFS 2021	DATE D'EFFET	ACTE
Abonnements 24h / 24 h :	par mois par trimestre par an	52,00 € 144,00 € 517,00 €	53,00 € 147,00 € 527,00 €		
Parking Place Travot (une demi-heure gratuite) : <i>Gratuit dimanches et jours fériés</i> Midi (de 12h00 à 14h00) Nuit (de 20h00 à 08h00 le lendemain)	1ère ½ heure par quart d'heure suivant forfait midi forfait nuit	gratuit 0,20 € 0,80 € 0,80 €	gratuit 0,20 € 0,80 € 0,80 €		
<u>ZONE VERTE (parcs en enclos)</u>					
Parking Turpault (une demi-heure gratuite) : <i>Payant de 9h à 19h – Gratuit dimanches et jours fériés</i> Midi (de 12h00 à 14h00)	1ère ½ heure par quart d'heure suivant forfait midi	gratuit 0,10 € 0,40 €	gratuit 0,10 € 0,40 €		
<u>Dans la limite de 60 forfaits :</u> Forfait mensuel	par mois	20,00 €	20,00 €		
Parking Mail (une demi-heure gratuite) : <i>Payant de 9h à 19h – Gratuit dimanches et jours fériés</i> Midi (de 12h00 à 14h00)	1ère ½ heure par quart d'heure suivant forfait midi	gratuit 0,10 € 0,40 €	gratuit 0,10 € 0,40 €		
<u>Dans la limite de 75 forfaits :</u> Forfait mensuel	par mois	20,00 €	20,00 €		
Parking Prisset (une demi-heure gratuite) : <i>Payant de 9h à 19h – Gratuit dimanches et jours fériés</i> Midi (de 12h00 à 14h00)	1ère ½ heure par quart d'heure suivant forfait midi	gratuit 0,10 € 0,40 €	gratuit 0,10 € 0,40 €		
<u>Dans la limite de 75 forfaits :</u> Forfait mensuel	par mois	20,00 €	20,00 €		
DISPOSITIONS DIVERSES					
<u>Tarif « Gros Consommateur » :</u>					
- achat en lot de 5 000 chèques parking Coeur de Ville, d'une valeur unitaire d'utilisation de 0,80 €, sous condition de la conclusion d'une convention avec la Ville (valable uniquement sur les parkings Arcades Rougé, Mondement et Travot)		l'heure / HT	0,20 €	0,20 €	

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2020	TARIFS 2021	DATE D'EFFET	ACTE
- achat en lot de 5 000 chèques parking Zone Verte, d'une valeur unitaire d'utilisation de 0,40 €, sous condition de la conclusion d'une convention avec la Ville (valable uniquement sur les parcs en enclos Turpault, Mail et Prisset)	l'heure / HT	0,20 €	0,20 €		
- bonification du temps de stationnement, par 1/2 heure et dans la limite d'1h30 par visite client, sous condition de la conclusion d'une convention avec la Ville (valable uniquement sur le parking des Arcades Rougé)	p/demi-heure / HT	0,10 €	0,10 €		
<u>Tarif « Petit Consommateur » pour les commerçants de Cholet :</u>					
- achat en lot de 500 chèques parking Coeur de Ville, d'une valeur unitaire d'utilisation de 0,80 € (valable uniquement sur les parkings Arcades Rougé, Mondement et Travot).	l'heure / HT	0,20 €	0,20 €		
- achat en lot de 500 chèques parking Zone Verte, d'une valeur unitaire d'utilisation de 0,40 € (valable uniquement sur les parcs en enclos Turpault, Mail et Prisset).	l'heure / HT	0,20 €	0,20 €		
<u>Dispositions générales :</u>					
- Caution badge	par unité	30,00 €	30,00 €		
- Caution émetteur de commande	par unité	50,00 €	50,00 €		
- Les stationnements, sur les parcs, d'une durée inférieure à douze heures, et payés à la durée, sont facturés par pas de quinze minutes au plus, en application de l'article L 113-7 (Loi sur la Consommation), depuis le 1er juillet 2015 (tout quart d'heure entamé est dû).					
<u>Dispositions particulières :</u>					
- gratuité de stationnement sur voirie (de 9h à 10 h et de 18h à 19h) accordée aux habitants résidant le long d'une voie à stationnement payant du centre-ville, dans une zone proche de leur résidence principale					
- 25 stationnements "arrêts minutes" offrant 10 mn maximum de stationnement gratuit					
<u>Concession Longue Durée :</u>					
Possible uniquement sur les parkings Mondement en ouvrage, Arcades Rougé, Saint-Pierre et du Puits Gourdon					
Abonnements 24h / 24h pour une durée égale à 15 ans					
* < 5 places	p/an p/place	510,00 €	520,00 €		
* 5-10 places	p/an p/place	495,00 €	505,00 €		
* > 10 places	p/an p/place	475,00 €	485,00 €		
<u>Ticket perdu :</u>					
Forfait appliqué aux usagers n'ayant pas de ticket de stationnement et se présentant en sortie d'un parc en ouvrage ou d'un parc en enclos	forfait	12,00 €	12,00 €		
<u>Pénalité :</u>					
Appliquée aux véhicules sortant d'un parc en ouvrage ou d'un parc en enclos de manière frauduleuse ou sans s'acquitter du paiement dû	p/véhicule	19,00 €	19,00 €		
<u>Bornes pour rechargement de fluides pour les campings-car (parking Jean Bouin) :</u>					
- Rechargement en eau potable (environ 100 litres d'eau/10 mn)	p/10 mn de rechargement	4,00 €	4,00 €		
- Rechargement en électricité	p/8 h de rechargement	4,00 €	4,00 €		